

Compte rendu de rencontre	
Date	Le 24 octobre 2023
Heure	9h30
Lieu	Hôtel Levesque, Rivière-du-Loup Salle Littoral

Organisation	Représentant(s)	Présence
Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	Samuel Leclerc Bruno Thériault	X X
MRC de Rivière-du-Loup	Michel Lagacé (préfet)	X
MRC de Témiscouata	Denis Ouellet (d.g.)	X
MRC de Kamouraska	Sylvain Roy (préfet)	X
TNO MRC de Kamouraska	Gervais Darisse (maire)	X
Ville de Saint-Antonin	Michel Nadeau (maire)	X
Ville de Pohénégamook	Benoit Morin (maire)	X
Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata	Andrée Dubé (mairesse)	X
CLD ou organisme de développement des MRC (1 représentant)	Marie-Josée Huot	X
SADC (1 représentant)	Anik Briand	X
Chambres de commerce (1 représentant)	Martine Lemieux	
Conseil régional en environnement du Bas-Saint-Laurent	Anne-Marie Cabana	
Fédération Québécoise des Clubs Quads (FQCQ)	Julien Simard (agent de liaison)	X
Fédération des Clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ)	Sylvain Martineau (agent de liaison)	X
Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAC) BSL	Justin Plourde	X
Groupement forestier du Témiscouata	Francis Albert	X
Associations chasse et pêche (1 représentant)	Gilles Desrosiers	
Invenergy	Maryse Tremblay	X
Invenergy	Joël Bérubé	X
Invenergy	Yvon Soucy (agent de liaison)	X

1. **Mot de bienvenue (Invenergy)** : Mot de bienvenue aux personnes présentes et brève mise en contexte de la rencontre. Le Comité de liaison a pour principal mandat de favoriser l'échange d'informations entre le milieu hôte et le promoteur du projet.
2. **Tour de table – présentation des participants (Invenergy)** : Un tour de table est fait pour permettre à chacun des participants de se présenter.
3. **Présentation du sommaire – rappel pour tous les membres (Invenergy)** : Les éléments suivants sont abordés à l'intérieur d'une présentation :

- Il s'agit d'un projet retenu par Hydro-Québec au terme de l'Appel d'offres A/O 2021-01 ;
- Le projet se déploiera sur le territoire public des municipalités de Pohénégamook et St-Honoré-de-Témiscouata dans la MRC de Témiscouata, sur le territoire public de St-Antonin dans la MRC de Rivière-du-Loup et sur le Territoire non organisé (TNO) de Picard dans la MRC de Kamouraska ;
- L'Alliance de l'Énergie de l'Est et Invenergy sont partenaires égaux de ce projet ;
- Il s'agit d'un projet de 350 mégawatts dont la mise en place générera des investissements de l'ordre de 900 M\$;
- La planification détaillée est en cours. Le dépôt des études environnementales a été fait en mars 2023, le projet est actuellement en analyse ;
- Les travaux de déboisement devraient se faire à l'automne 2024 ;
- La construction générera environ 300 emplois sur une période de deux ans. Elle est prévue en 2025 et 2026 pour une mise en service prévue en décembre 2026 ;
- Une vingtaine d'employés responsables de l'entretien et de la maintenance seront nécessaires pour toute la durée d'opération du projet.

Quelques précisions supplémentaires sont apportées à la suite de la présentation :

- Un changement de turbinier pourrait faire en sorte de modifier la configuration prévue du projet qui passerait de 53 éoliennes à 56 éoliennes sans impacts additionnels sur l'environnement;
- Le processus d'information publique du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) devrait commencer au début de l'année 2024;
- Les retombées locales et régionales d'un tel projet (**Alliance**) :
 - Les paiements fermes en redevances sont de l'ordre de 5 750\$ du mégawatt indexés annuellement. 55 % de ces paiements retournent aux communautés d'accueil et 45 % à l'ensemble des membres de l'Alliance de l'énergie de l'Est;
 - En plus des paiements fermes en redevances, 50 % des bénéfices du projet vont à l'Alliance de l'énergie de l'Est, partenaire égalitaire du projet avec Invenergy;
 - Un Bottin des services sera produit par le CLD de la région de Rivière-du-Loup en partenariat avec les services de développement économique des MRC de Kamouraska et de Témiscouata afin de maximiser le plus possible les retombées à l'échelle des trois MRC. Invenergy et un autre développeur ont accepté de travailler conjointement à ce projet. La première rencontre se tiendra le 13 novembre 2023.

De façon plus spécifique, la configuration prévue du projet est présentée.

- L'utilisation des chemins existants pour 85 % du réseau a été favorisée afin de diminuer le plus possible l'impact du projet. Ces chemins seront améliorés et entretenus, pour toute la durée de vie du projet, par le promoteur ;
- Il n'y aura pas d'implantation d'éoliennes sur les érablières existantes ni sur les potentiels acéricoles ;
- L'ensemble des contraintes (milieux humides, fauniques, cours d'eau, etc.) ont été prises en compte dans l'élaboration du projet afin de minimiser les impacts et d'optimiser le projet ;
- L'étude d'impact est en cours d'analyse de recevabilité auprès du ministère de l'Environnement.

4. Discussion sur le document « Mode de fonctionnement » du comité de liaison et commentaires des membres (Invenergy) :

Présentation et discussion, du mode de fonctionnement prévu du comité de liaison. Le document validé sera transmis aux membres du comité en suivi de la rencontre. Le document comporte les sections suivantes :

- Mise en contexte ;
 - Mandat et objectifs du comité de liaison ;
 - Composition du comité de liaison ;
 - Mode de fonctionnement du comité de liaison.
- Les points mandats et objectifs du comité sont à la satisfaction des membres présents;
 - Il y aura toujours deux points statutaires à l'ordre du jour, soit ; Traitement des questions et commentaires soumis par le milieu et Mise à jour sur le projet. Les autres points seront déterminés en fonction de l'avancement du projet.
 - Le calendrier prévoit 6 à 8 rencontres par année, le lieu est à déterminer mais il est proposé de se déplacer sur le territoire. Une proposition est également soumise à l'effet que le calendrier soit statutaire pour l'année compte tenu des agendas garnis de plusieurs membres du comité.

5. Mise à jour sur l'avancement du projet PPAW (éléments réalisés / prochaines étapes) (Invenergy) :

En ce qui concerne l'avancement du projet, les éléments suivants sont présentés :

- Les études géotechniques sur les sites prévus d'implantation d'éoliennes sont en cours. Elles devraient se poursuivre jusqu'aux fêtes ;
- Le Groupement forestier du Témiscouata est impliqué dans le déboisement sommaire nécessaire aux études géotechniques. Une question est posée sur la méthode employée pour le déboisement, celui-ci est fait à l'aide d'une multifonctionnelle ;
- L'ingénierie détaillée est en cours d'élaboration et les travaux avancent bien ;
- Des rencontres ont eu lieu avec les acériculteurs afin de s'assurer de la meilleure harmonisation possible du projet avec leurs activités ;
- Des rencontres ont eu lieu avec les clubs de motoneiges et de VTT afin de discuter des façons de diminuer les impacts du projet sur leurs activités. Pour les motoneiges, la solution envisagée, sur les emprises où il y aura du déneigement, est de relocaliser les sentiers en marge des routes déneigées. Pour les VTT, les impacts sont de courte durée et des solutions alternatives sont regardées avec les intervenants concernés le temps des travaux ;
- Plusieurs chasseurs ont été rencontrés lors des portes ouvertes. Une rencontre aura également lieu avec les associations d'ici le début de l'année 2024. Comme il y a beaucoup d'intérêt pour la chasse à l'orignal principalement à l'arme à feu mais aussi à l'arbalète, les travaux cesseront durant les deux périodes de la chasse à l'orignal durant le déboisement (automne 2024) et minimalement pour la chasse à l'arme à feu durant les deux années de construction ;
- Puisqu'il y a plusieurs milieux humides et des traverses de cours d'eau qui nécessiteront des infrastructures, un Plan de compensation devra être préparé. Il est mentionné par Joël Bérubé qu'on souhaite travailler avec les MRC et les organismes environnementaux à la préparation de ce Plan de compensation.

En ce qui concerne l'avancement des travaux d'évaluation environnementale, l'échéancier prévu pour le moment est le suivant :

- L'Étude d'impact a été déposée en mars dernier, à la suite à l'octroi de l'obtention des projets gagnants par Hydro-Québec réf. :
https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-12-246
- Une première série de questions a été complétée et les réponses ont été livrées ;
- L'Avis de recevabilité est attendu au début de l'année 2024 ;
- Une Séance d'information du BAPE est prévue en début d'année 2024, possiblement en janvier.

6. Calendrier des rencontres

Un calendrier des rencontres est discuté. Il est proposé que les rencontres soient le mercredi, le calendrier suivant est retenu :

- Rencontre # 2 : Le 10 janvier 2024 ;
- Rencontre # 3 : Le 28 février 2024 ;
- Rencontre # 4 : Le 1^{er} mai 2024 ;
- Rencontre # 5 : Le 19 juin 2024 ;
- Rencontre # 6 : Le 11 septembre 2024 ;
- Rencontre # 7 : Le 6 novembre 2024.

7. Varia :

Les propositions suivantes sont faites :

- Que les chasseurs soient rejoints par le biais des commerces de chasse et pêche de la région ;
- Que les OBV participent aux travaux du comité. Sur ce point, les membres sont informés que l'organisme environnemental retenu pour participer aux travaux du Comité de liaison est le Conseil régional de l'environnement compte tenu de son mandat large à l'échelle de la région mais que les OBV seront rencontrés prochainement par le promoteur.